AGREMENT-QUALITE.FR

Fiche-conseil : Organiser un temps de lien social dans un SAAD

Cette fiche est destinée aux gestionnaires de SAAD qui souhaitent mettre en place des actions concrètes de lien social au domicile des personnes accompagnées, conformément au cahier des charges du décret n°2023-608.

Objectifs du temps de lien social

- Lutter contre l'isolement
- Maintenir les capacités cognitives et relationnelles
- Améliorer la qualité de vie de la personne
- Renforcer la relation de confiance avec le service

Ce que dit le cahier des charges

Le lien social est une mission à part entière du SAD. Il peut être réalisé dans le cadre d'actions individuelles ou collectives, au domicile ou à l'extérieur. Il fait partie des actions de prévention de la perte d'autonomie (art. D.312-1 et CDC 4.2.1).

Exemples de temps de lien social

- Lecture à voix haute
- Accompagnement à une promenade ou au marché
- Jeux de mémoire, jeux de société
- Aide à écrire une lettre ou un message
- Discussion autour d'un souvenir ou d'un centre d'intérêt
- Appel ou visio avec un proche

Organisation pratique

- Identifier les besoins lors de l'évaluation
- Proposer des créneaux dans les plannings
- Former les intervenants aux techniques relationnelles
- Intégrer le lien social dans le projet personnalisé
- Tracer les actions dans le dossier usager

Bonnes pratiques

- Prévoir un référent "lien social" dans l'équipe
- Créer un catalogue d'activités à proposer
- Associer les aidants à la démarche
- Évaluer l'impact avec la personne

Ressources utiles

- Conférences des financeurs : appels à projets prévention
- Caisses de retraite : partenariats possibles
- Collectivités locales, associations culturelles et sociales